



LE DAHU NEUCHÂTEL

WWF Neuchâtel | Les Rochettes | Rue Louis-Favre 1 | 2000 Neuchâtel | Tél. 032 969 26 46
Fax 032 724 28 80 | E-mail: wwf-ne@net2000.ch | Website: wwf-ne.ch | CCP 20-8501-7

Noiraigue



© DANIEL DROZ

NON AU FORAGE GAZIER DE NOIRAIGUE

La société Celtique Energie prévoit un forage exploratoire pour rechercher du gaz à proximité immédiate du village de Noiraigue. Ce forage implique de percer la nappe phréatique puis une couche de roches imperméables isolant les eaux souterraines de la couche de grès se trouvant à 2300 mètres de profondeur où le Celtique Energie espère trouver du gaz.

Gaz de schiste ou gaz conventionnel ?

Le gaz de schiste est de même nature que le gaz naturel conventionnel (principalement le méthane). La différence entre les deux réside dans la technique d'exploitation. Contrairement au gaz conventionnel qui s'extrait relativement facilement en forant la roche, le gaz de schiste, piégé dans la porosité même des roches, nécessite une technique d'exploitation nettement

plus sophistiquée. En effet, pour l'extraire, il faut fracturer la roche en y injectant de l'eau sous haute pression. Cette technique est appelée « fracturation hydraulique ». A cette eau, on ajoute du sable pour maintenir les fissures ouvertes et permettre au gaz de s'échapper, ainsi qu'un certain nombre d'additifs destinés à favoriser la pénétration du sable et empêcher le développement de bactéries. Le gaz est ensuite séparé du liquide de fracturation sur la plate-forme de forage. Le puits du forage est isolé du milieu environnant par un tube d'acier cimenté. Toutefois, il est impossible de se prémunir contre tout incident et surtout d'intervenir rapidement et efficacement à une telle profondeur. En

► cas de problème technique, les hydrocarbures ou d'autres éléments polluants peuvent être mis en contact avec la nappe phréatique et la contaminer. Certains des additifs utilisés pour l'extraction de gaz de schiste, sont en effet extrêmement polluants et présentent de sérieux dangers pour la santé humaine.

Rappelons que les nappes phréatiques du Val-de-Travers et les captages dans les gorges de l'Areuse constituent de loin la principale source d'approvisionnement en eau potable du canton de Neuchâtel, alimentant les deux tiers de la population cantonale.

Celtique Energie affirme rechercher uniquement du gaz conventionnel. En cas d'échec de sa prospection, elle envisage d'utiliser les roches imperméables pour stocker du gaz de provenance diverse et de se prémunir ainsi contre les fluctuations de prix de ce combustible. Certaines informations indiquent toutefois que cette société rechercherait également du gaz de schiste. En effet, le journal « Le Courrier » (édition du 12 juin 2013) fait état d'un rapport confidentiel de la société Celtique Energie évaluant le potentiel en gaz conventionnel et non conventionnel (de schiste) de différents sites jurassiens, dont celui de Noiraigue. De plus, le Conseil Fédéral dans sa réponse du 4 mai 2011 à une interpellation des Verts déposée le 28 février 2011, évoque également le potentiel intéressant pour le gaz de schiste dans la région de Noiraigue. Qui croire ?

Sur son site internet, Celtique Energie estime que les techniques permettant la traversée de nappes phréatiques sont maîtrisées, toutefois, dans un article de l'Express/L'Impartial du 6 juin 2013, l'entreprise admet le risque « peu probable » d'un accident. Ce risque en milieu karstique, même considéré comme faible, est totalement inacceptable au vu de l'importance de l'enjeu : l'approvisionnement en eau potable de 120'000 personnes.

Dans le même article, Celtique Energie garantit que les habitants de la région seront approvisionnés en eau potable sans préciser d'où viendra cette eau ni comment elle sera acheminée. Dotée d'un capital de seulement 100'000 CHF, il est impossible que cette entreprise puisse tenir cet engagement. Au nom du principe de précaution et de l'intérêt public, le permis de forage doit donc être refusé.

Dans le contexte plus général du réchauffement climatique, rappelons que le méthane est un gaz, dont l'impact sur l'effet de serre est 25 fois plus élevé que celui du CO₂. L'exploitation envisagée à Noiraigue impliquera forcément des fuites de ce gaz hautement nocif pour le climat. La Suisse doit promouvoir une politique énergétique visant à réduire sa production de gaz à effet de serre et non s'engager dans une fuite en avant, irresponsable du point de vue climatique. ■

Sylvie Barbalat

Sources :

EAWAG - Fiche-info : Gaz de schiste: ce qu'il faut savoir sur la fracturation hydraulique.

L'Express/L'Impartial : édition du 6 juin 2013

Le Courrier : édition du 13 juin 2013



BALADE NOCTURNE

25 octobre 2013 dès 20h

La balade nocturne du WWF vous présente un site Emeraude d'une façon originale. Vous êtes seul/e dans la pénombre de la forêt. De faibles lumières vous indiquent le chemin. Une occasion de vous retrouver avec vous-même.

La balade nocturne dure environ 40 minutes. De petites lumières vous indiquent le chemin à suivre. Des membres du WWF, que vous pouvez appeler en cas de nécessité, sont postés le long du parcours. A la fin de la balade, une collation autour d'un feu vous est servie.

Pour des raisons d'organisation, **l'inscription est obligatoire.**

Merci de votre compréhension. 15.- par personne; couples et familles 20.-

Renseignements et inscriptions : 032 969 26 46 ou par internet wwf-ne@net2000.ch

PLANTATION DE HAIE

2 novembre 2013 - 8h30

Nous irons planter une haie sur le domaine de M. Vincent Feuz aux Frêtes (commune des Brenets).

Nous nous retrouverons à 8h30 sur place (un plan d'accès sera envoyé aux personnes inscrites) et espérons terminer vers 12h-13h.

Prenez avec vous :

- des gants de jardinage
- des outils (pioche, bêche)
- un en-cas + boisson
- des habits peu dommages

Merci à ceux qui ont besoin de co-voiturage ou qui pensent venir en train de nous en informer (arrivée à 8h16 à la halte des Frêtes, on viendra vous chercher).

Merci à ceux qui ont des places dans leur voiture de nous le signaler.

Pour des raisons d'organisation : **inscription obligatoire** de préférence par e-mail auprès de notre secrétariat wwf-ne@net2000.ch ou au 032 969 26 46.

LE COIN DU PANDA CLUB

Le Panda-Club s'offre une pause de réflexion

Depuis vingt-cinq ans, le Panda-Club du WWF Neuchâtel offre des sorties dans la nature pour les enfants, gratuites ou à bas prix. Cela est possible grâce à l'engagement de moniteurs bénévoles.

Deux phénomènes de société viennent remettre en question l'organisation de ces sorties. Tout d'abord, une fréquentation très irrégulière des excursions et le « dernière minute » : de plus en plus de parents inscrivent ou désinscrivent leur enfant au dernier moment. Cela nous pose certains problèmes de logistique lors de la préparation de l'excursion.

Deuxième phénomène : les normes de sécurité. Notre société accepte de moins en moins les risques et cela se répercute sur nos activités : les moniteurs encadrant des enfants doivent désormais être au bénéfice de certificats reconnus et suivre des formations continues. Pas toujours facile pour des bénévoles de consacrer du temps à se former en plus de celui consacré aux sorties. Le Panda-Club, tel qu'il a existé jusqu'à maintenant, s'offre une pause de réflexion.

Devrons-nous professionnaliser le Panda-Club en prenant acte du fait que la limite du bénévolat a été atteinte ?

Allons-nous trouver la « perle rare » à la fois motivée, bien formée et disposant de temps libre ?

Tant que nous menons ces réflexions, nous n'organisons plus de sorties destinées spécifiquement aux enfants. Toutefois, nous continuons à organiser des activités à caractère familial auxquelles les enfants sont les bienvenus, tout en restant sous la responsabilité de leurs parents (voir les annonces pour la balade nocturne et la plantation de haie).

Si vous avez des idées pour alimenter notre réflexion ou si vous pourriez être intéressé/e à reprendre les rênes du Panda-Club, n'hésitez pas à nous contacter !

En attendant la suite, un grand coup de chapeau et un immense merci aux équipes de moniteurs, dont l'engagement a fait vivre le Panda-Club pendant toutes ces années! ■

Sylvie Barbalat



DÉPÔTS SAUVAGES OU ENTRETIEN D'UN CHEMIN FORESTIER ?

Une de nos membres a écrit au WWF Neuchâtel afin de dénoncer, photos à l'appui, les dépôts de matériaux effectués sur plusieurs centaines de mètres le long d'un chemin forestier à Dombresson. A y regarder de plus près, il ne s'agit pas simplement de terre et matériaux d'excavation destinés à consolider le chemin, mais d'un mélange contenant une bonne proportion de déchets de chantier et de travaux routiers : béton, asphalte, plastique, carrelage, ardoises de toit (type Eternit), entre autres.

Alors que les filières d'élimination existent dans le canton, que font ces déchets dans la nature ? Qui a autorisé leur dépôt dans la forêt ? Qui les a déposés ?

Et qui va se charger de les récupérer pour les éliminer correctement ?

Voilà encore un exemple d'une atteinte à l'environnement qui aurait pu passer inaperçue sans l'observation attentive d'une promeneuse.

Le WWF-NE a écrit à la commune de Val-de-Ruz pour obtenir des éclaircissements à ce sujet et demander le cas échéant, l'élimination correcte de ces déchets. ■

WWF-NE



EN VOITURE SIMONE !

Le futur sera réparable ou ne sera pas

Dans ce petit livre, en prenant comme exemple la voiture, Lucien Willemin rappelle l'importance de l'énergie grise contenue dans tout objet acheté et consommé.

L'énergie grise c'est non seulement l'énergie nécessaire à la fabrication, l'emballage, la distribution et l'élimination d'un produit, mais aussi celle de l'extraction des matières premières, du stockage, de la vente, etc. Lucien Willemin explique que « ce qui sort du pot d'échappement n'est de loin pas la seule source de pollution lorsque l'on parle de trafic individuel ».

Son credo : passer d'une économie de production à une économie de réparation, avec à la clé des emplois et du travail pour les artisans locaux. Sortir de l'ère du jetable pour ré-entrer dans l'ère du réparable. ■

Martine Felber

**En voiture Simone !
Comprendre l'énergie grise
Auteur : Lucien Willemin
Editions G d'encre, 2013**

Contact

WWF Neuchâtel
Les Rochettes
Rue Louis-Favre 1
2000 Neuchâtel
Tél : 032 969 26 46
Fax : 032 724 28 80
E-mail : wwf-ne@net2000.ch

Newsletter

Pour recevoir très rapidement les dernières nouvelles, vous pouvez nous communiquer votre adresse électronique. Cette dernière ne sera pas communiquée à des tiers sans votre accord et sera annulée sur simple demande de votre part.

**wwf-ne@net2000.ch
032 969 26 46**